

Refonte du site web et de son formulaire de demande de soumission

Rénovation Exemple

Responsable de la protection des renseignements personnels

Nadia Exemple, Copropriétaire

Projet

Refonte du site web et de son formulaire de demande de soumission

Type de projet

Refonte d'un système existant

Date

25 septembre 2026

Version

1

Approfondi

Niveau d'examen

2

Constats

1 écart, 1 à confirmer

0

Risques prioritaires

gravité et probabilité élevées

4

Fournisseurs hors Québec

5

Mesures

1 Objet et portée

Le projet consiste en la refonte du site web de Rénovation Exemple, un entrepreneur œuvrant dans le secteur résidentiel. Le nouveau site comprendra un formulaire de demande de soumission qui permettra aux visiteurs de décrire leurs travaux et de transmettre les renseignements nécessaires pour que Rénovation Exemple puisse y donner suite. Rénovation Exemple entreprend cette refonte afin de recevoir les demandes de soumission par l'entremise de son site et de mesurer la fréquentation de celui-ci. Les renseignements recueillis ne sont pas destinés à d'autres fins que celles-ci.

La présente évaluation porte sur le formulaire de demande de soumission, sur l'hébergement du site et de sa base de données, sur le service de protection du formulaire contre les robots, sur le service d'envoi des demandes par courriel et sur l'outil de mesure d'audience. Elle vise l'ensemble des visiteurs du site et des personnes qui remplissent le formulaire, dont le nombre est estimé entre 100 et 10 000. Elle couvre également la mise à jour de la politique de confidentialité qui nomme ces fournisseurs. Elle ne s'étend pas au traitement que Rénovation Exemple fait des demandes une fois celles-ci reçues, notamment la préparation des soumissions et la réalisation des travaux, puisque ces activités ne sont pas décrites dans le projet.

Selon le quatrième alinéa de l'article 3.3 de la LPRPSP, l'évaluation est proportionnée à la sensibilité des renseignements, à la finalité de leur utilisation, à leur quantité, à leur répartition et à leur support. Au vu de ces facteurs, la présente évaluation est menée avec une profondeur élevée.

- LPRPSP : Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (RLRQ, c. P-39.1).

2 Renseignements visés

Renseignement	Nature	Personnes concernées
Nom, courriel et téléphone	Coordonnées	Public
Adresse des travaux	Coordonnées	Public
Description du projet et photos du domicile	Autre	Public
Adresse IP et pages consultées	Comportement ou préférences	Public

Facteur (art. 3.3)	Constat
Sensibilité	moyenne
Finalité	Recevoir les demandes de soumission; Mesurer la fréquentation du site
Quantité	De 100 à 10 000 personnes
Répartition	Au moins un traitement à l'extérieur du Québec

Facteur (art. 3.3)	Constat
Support	Infonuagique

3 Flux de données

Les renseignements sont recueillis directement auprès des visiteurs du site, qui sont des membres du public. Lorsqu'une personne remplit le formulaire de demande de soumission, elle y inscrit son nom, son courriel, son numéro de téléphone, l'adresse des travaux et une description de son projet, et elle peut y joindre des photos de son domicile. Avant l'envoi, le formulaire est protégé contre les robots par le service reCAPTCHA de Google, qui traite l'interaction aux États-Unis. Chaque demande est ensuite enregistrée dans la base de données du site, hébergée aux États-Unis par l'hébergeur du site, et acheminée par courriel à Rénovation Exemple au moyen d'un service d'envoi de courriels situé aux États-Unis. Par ailleurs, la fréquentation du site est mesurée par un outil canadien, qui traite les données au Canada, hors Québec; cet outil ne dépose pas de témoins et utilise l'adresse IP et les pages consultées pour produire des statistiques de fréquentation. Rénovation Exemple a conclu une entente écrite avec chacun de ces quatre fournisseurs.

Au sein de Rénovation Exemple, l'accès aux demandes est limité aux membres du personnel qui en ont besoin pour y donner suite. Aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé n'est prise à partir de ces renseignements. Les personnes sont informées de la collecte au moyen de la politique de confidentialité mise à jour, qui nomme les fournisseurs. La durée de conservation des demandes, que ce soit dans la base de données du site ou dans les courriels reçus, n'est pas encore définie et reste à déterminer. En retour, la personne qui soumet une demande reçoit un suivi de Rénovation Exemple à l'égard de sa demande de soumission. La possibilité de lui communiquer, à sa demande, ses renseignements dans un format structuré reste à confirmer.

Rénovation Exemple**HORS QUÉBEC****Hébergeur du site**

Hébergement du site et de sa base de données

États-Unis · Entente écrite : Oui

Google (reCAPTCHA)

Protection du formulaire contre les robots

États-Unis · Entente écrite : Oui

Service d'envoi de courriels

Acheminement des demandes par courriel

États-Unis · Entente écrite : Oui

Outil de mesure d'audience

Statistiques de fréquentation sans témoins

Canada, hors Québec · Entente écrite : Oui

Traitement	Fournisseur	Lieu	Au Québec	Entente écrite
Hébergement du site et de sa base de données	Hébergeur du site	États-Unis	Non	Oui
Protection du formulaire contre les robots	Google (reCAPTCHA)	États-Unis	Non	Oui
Acheminement des demandes par courriel	Service d'envoi de courriels	États-Unis	Non	Oui
Statistiques de fréquentation sans témoins	Outil de mesure d'audience	Canada, hors Québec	Non	Oui

4 Constats et risques

Constats

Écart

LPRPSP, art. 23 et 3.2

Durée de conservation non définie

L'article 23 exige de détruire ou d'anonymiser un renseignement lorsque les fins de sa collecte sont accomplies, et l'article 3.2 exige des politiques qui encadrent sa conservation et sa destruction.

Réponse : non

À confirmer

LPRPSP, art. 3.3

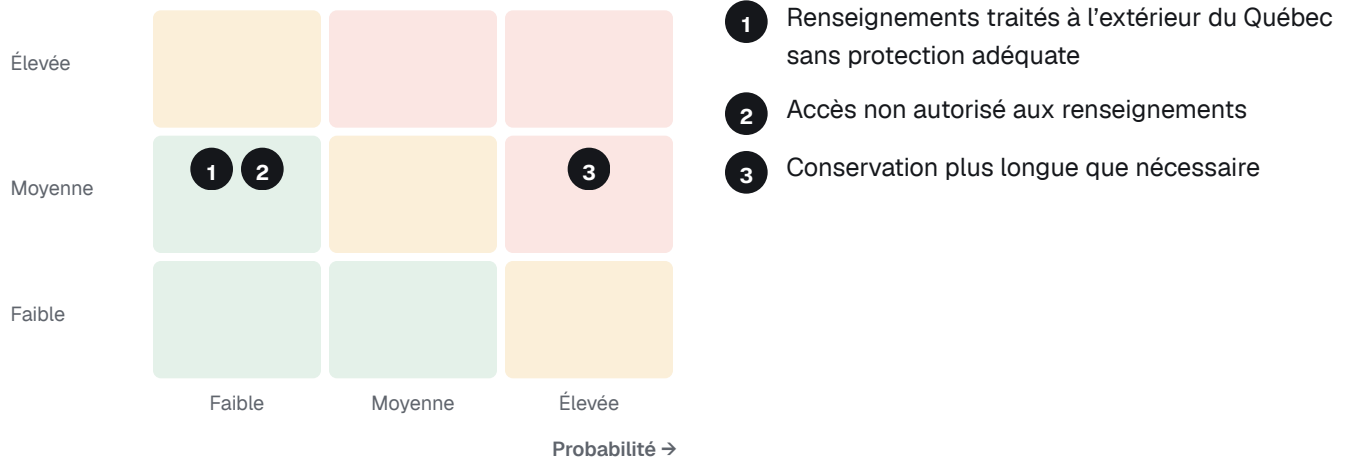
Communication dans un format structuré non prévue

L'article 3.3 exige que le projet permette de communiquer à la personne concernée, dans un format technologique structuré et couramment utilisé, les renseignements informatisés recueillis auprès d'elle.

Réponse : ne sait pas

Risques

Gravité ↑



#	Risque	Gravité	Probabilité	Articles
1	Renseignements traités à l'extérieur du Québec sans protection adéquate	moyenne	faible	LPRPSP, art. 17
2	Accès non autorisé aux renseignements	moyenne	faible	LPRPSP, art. 20 et 10
3	Conservation plus longue que nécessaire	moyenne	élevée	LPRPSP, art. 23

5

Communication à l'extérieur du Québec

Hébergeur du site · États-Unis

Facteur (art. 17)	Constat
1. Sensibilité du renseignement	moyenne
2. Finalité de son utilisation	Hébergement du site et de sa base de données
3. Mesures de protection, y compris contractuelles	Entente écrite : Oui
4. Régime juridique de l'État	Les États-Unis n'ont pas de loi fédérale générale sur la protection des renseignements personnels. L'encadrement varie selon les États et les secteurs, et les régimes d'accès gouvernemental y sont plus larges qu'au Québec. Ces éléments décrivent le régime juridique; ils ne concluent pas à son caractère adéquat.

Conclusion de l'organisation (à compléter) : l'article 17 permet la communication si l'évaluation démontre que le renseignement bénéficierait d'une protection adéquate, et exige qu'elle fasse l'objet d'une entente écrite.

Google (reCAPTCHA) · États-Unis

Facteur (art. 17)	Constat
1. Sensibilité du renseignement	moyenne
2. Finalité de son utilisation	Protection du formulaire contre les robots
3. Mesures de protection, y compris contractuelles	Entente écrite : Oui
4. Régime juridique de l'État	Les États-Unis n'ont pas de loi fédérale générale sur la protection des renseignements personnels. L'encadrement varie selon les États et les secteurs, et les régimes d'accès gouvernemental y sont plus larges qu'au Québec. Ces éléments décrivent le régime juridique; ils ne concluent pas à son caractère adéquat.

Conclusion de l'organisation (à compléter) : l'article 17 permet la communication si l'évaluation démontre que le renseignement bénéficierait d'une protection adéquate, et exige qu'elle fasse l'objet d'une entente écrite.

Service d'envoi de courriels · États-Unis

Facteur (art. 17)	Constat
1. Sensibilité du renseignement	moyenne
2. Finalité de son utilisation	Acheminement des demandes par courriel
3. Mesures de protection, y compris contractuelles	Entente écrite : Oui
4. Régime juridique de l'État	Les États-Unis n'ont pas de loi fédérale générale sur la protection des renseignements personnels. L'encadrement varie selon les États et les secteurs, et les régimes d'accès gouvernemental y sont plus larges qu'au Québec. Ces éléments décrivent le régime juridique; ils ne concluent pas à son caractère adéquat.

Conclusion de l'organisation (à compléter) : l'article 17 permet la communication si l'évaluation démontre que le renseignement bénéficierait d'une protection adéquate, et exige qu'elle fasse l'objet d'une entente écrite.

Outil de mesure d'audience · Canada, hors Québec

Facteur (art. 17)	Constat
1. Sensibilité du renseignement	moyenne
2. Finalité de son utilisation	Statistiques de fréquentation sans témoins
3. Mesures de protection, y compris contractuelles	Entente écrite : Oui
4. Régime juridique de l'État	Ailleurs au Canada, le secteur privé est encadré par la loi fédérale (LPRPDE) ou par une loi provinciale reconnue comme essentiellement similaire. Ces éléments décrivent le régime juridique; ils ne concluent pas à son caractère adéquat.

Conclusion de l'organisation (à compléter) : l'article 17 permet la communication si l'évaluation démontre que le renseignement bénéficierait d'une protection adéquate, et exige qu'elle fasse l'objet d'une entente écrite.

6 Mesures retenues

Les mesures ci-dessous découlent des caractéristiques du projet. L'organisation indique, pour chacune, si elle est en place ou prévue, et par qui.

	En place	Prévue	Responsable
Déterminer les fins avant la collecte et ne recueillir que les renseignements nécessaires à ces fins. LPRPSP, art. 4 et 5	☐	☐	_____
Prendre des mesures de sécurité raisonnables compte tenu de la sensibilité, de la finalité, de la quantité, de la répartition et du support des renseignements. LPRPSP, art. 10	☐	☐	_____
Conclure avec chaque fournisseur à l'extérieur du Québec une entente écrite qui tient compte des résultats de la présente évaluation. LPRPSP, art. 17	☐	☐	_____
Informar les personnes concernées, lors de la collecte, de la possibilité que leurs renseignements soient communiqués à l'extérieur du Québec. LPRPSP, art. 8	☐	☐	_____
Prévoir la marche à suivre en cas d'incident de confidentialité, et inscrire chaque incident au registre des incidents. LPRPSP, art. 3.5 et 3.8	☐	☐	_____

7 Conclusion

L'évaluation a fait ressortir deux constats. D'une part, aucune durée de conservation n'est définie pour les demandes de soumission et les renseignements qu'elles contiennent. D'autre part, il reste à confirmer si Rénovation Exemple est en mesure de communiquer à une personne, à sa demande, les renseignements qui la concernent dans un format structuré. Compte tenu de la nature des renseignements recueillis, notamment l'adresse des travaux et les photos du domicile, la sensibilité de l'ensemble a été jugée moyenne.

Trois risques ont été relevés. Le principal est celui d'une conservation plus longue que nécessaire, dont la gravité est jugée moyenne et la probabilité élevée en l'absence de durée de conservation définie. Les deux autres, soit le traitement des renseignements à l'extérieur du Québec sans protection adéquate et l'accès non autorisé aux renseignements, présentent une gravité moyenne et une probabilité faible, notamment parce que des ententes écrites encadrent les fournisseurs et que l'accès à l'interne est limité au personnel qui en a besoin.

Pour répondre à ces constats et à ces risques, Rénovation Exemple adopte les cinq mesures énoncées dans le présent document et en assurera la mise en œuvre avec le concours de Nadia Exemple.

Ce document a été rédigé à partir des réponses de l'organisation. Il applique à ces réponses les dispositions citées et ne constitue pas un avis juridique. L'organisation l'adopte sous la responsabilité de son responsable de la protection des renseignements personnels.

Adoption

L'organisation adopte la présente évaluation et les mesures retenues.

Nom : Nadia Exemple

Fonction : Copropriétaire

Date : _____

Signature : _____

Annexe : réponses de l'organisation

Question	Réponse
Type de projet	Refonte d'un système existant
Finalités	Recevoir les demandes de soumission; Mesurer la fréquentation du site
Utilisation à une nouvelle fin	Non
Quantité	De 100 à 10 000 personnes
Support	Infonuagique
Durée de conservation définie	Non
Accès limité au personnel qui en a besoin	Oui
Décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé	Non
Révision humaine de la décision	Non
Technologie d'identification, de localisation ou de profilage	Non
Produit offert au public avec des paramètres de confidentialité	Non
Collecte auprès de mineurs de moins de 14 ans	Non
Personnes concernées informées	Oui
Communication dans un format structuré possible	Ne sait pas
Responsable consulté dès le début	Oui